



Ville de Carouge
Service Urbanisme

Route du Val-d'Arve 94
1227 Carouge
Tél. 022 307 89 82
Fax 022 307 89 69
www.carouge.ch

Adresser la correspondance à:
Mairie de Carouge
Case postale 1576
1227 Carouge

CAROUGE

le bon côté de la ville

**Association du Quartier
de la Tambourine (AQT)**

M. Armin MURMANN - Président
c/o Maison de quartier
3, rue de la Tambourine

1227 Carouge

N/réf. : PL/fh

Carouge, le 19 août 2013

**Mobilité piétonne – Quartier de Battelle-Tambourine
Chantier bâtiment B HEG-Battelle**

Monsieur,

Nous faisons suite à votre courrier du 29 juillet dernier, lequel a retenu notre meilleure attention.

Lors de la séance du mois de juin 2013 en présence des divers mandataires et des maîtres d'ouvrage, ces derniers nous ont informés de l'avancement de leurs chantiers respectifs et des efforts réalisés pour la sécurisation de ces cheminements.

Depuis, la ville de Carouge a réalisé une rampe piétonne reliant la route de Drize au bâtiment de la CIA, ce qui répond à votre demande de créer un accès sécurisé au bas du quartier de la Tambourine depuis le giratoire route de Drize / route de Troinex.

Par ailleurs, dans le cadre des travaux, un chemin sécurisé reliant le haut du quartier à cette rampe a été aménagé, si bien que les piétons en général et les enfants en particulier se rendant dans les diverses écoles (Tambourine, Vigne-Rouge et Cycle de Drize), ainsi qu'à la Maison de Quartier, peuvent désormais se déplacer en toute sécurité dans le périmètre.

Par contre, en raison de l'impact des emprises de chantier sur la route de Troinex, cumulé à l'accès de chantier HEG, le tronçon compris entre le giratoire route de Drize / route de Troinex et l'accès au chemin de la Tambourine depuis la route de Troinex ne pourra être sécurisé pour des cheminements piétons, du moins pendant les travaux sur la route, soit en principe jusqu'à la fin de l'année 2013.

Un flyer d'information va être réalisé qui indiquera précisément les divers cheminements possibles à emprunter à l'intérieur du quartier et distribué par nos soins dès le début de la semaine prochaine.

En revanche, la création d'un passage piétons sur la route de Troinex permettant l'accès au quartier par le haut n'est pas possible pour le moment en raison du phasage du chantier de ladite route et, de plus, n'est pas prévu, en l'état, dans le cadre des futurs aménagements de cette route. Nous nous proposons d'examiner sa faisabilité dans le cadre du projet de création d'un troisième accès sur la route de Troinex, conformément à la solution plébiscitée lors de la concertation liée à l'étude de la révision du PLQ Battelle-Tambourine, ayant reçu de la part de Mme KÜNZLER, conseillère d'Etat, un avis d'entrée en matière à ce sujet.

Espérant avoir ainsi pu améliorer une situation rendue difficile du point de vue de la sécurité en raison de la présence du chantier et restant à votre disposition pour toute question, nous vous prions de croire, Monsieur, à notre considération distinguée.



Pascale LORENZ
Cheffe du Service Urbanisme